

# Affaire Ben Barka : Après les blocages, on s'attaque à l'avocat de la famille !

Nous, associations et organisations signataires, sommes scandalisées d'apprendre que l'avocat de la famille Ben Barka, Me Maurice Buttin, sera jugé le 18 février à Lille pour « violation du secret professionnel ».

Force est de constater qu'au lieu d'agir dans le sens de la levée des blocages pour favoriser la manifestation de la vérité sur le sort de la disparition de Mehdi Ben Barka, les autorités judiciaires françaises n'ont mieux trouvé que de poursuivre en justice le plus ancien avocat de la famille Ben Barka qui prend en charge l'affaire depuis 50 ans.

Elles reprochent à Me Maurice Buttin d'avoir divulgué des secrets de l'instruction à propos des mandats d'arrêt internationaux lancés contre les sécuritaires marocains en 2007\*.

Cette plainte fait curieusement suite à celle de Miloud Tounsi, concerné par ces mandats d'arrêt, contre le journaliste Joseph Tual, spécialiste de l'affaire. Ce procès a, rappelons-le, été perdu par Miloud Tounsi.

**Au moment où les blocages politiques continuent d'empêcher la justice de progresser dans l'établissement de la vérité, les autorités judiciaires françaises s'en prennent scandaleusement à l'avocat de la famille de la victime.**

Par ces procédés d'intimidation, on tente vainement d'empêcher la famille Ben Barka et son avocat de poursuivre ce travail acharné, entamé il y a presque 50 ans, et de rechercher la vérité quant aux circonstances exactes de la disparition du leader marocain.

Cela confirme malheureusement la volonté de poursuivre la même politique de complaisance et de complicité avec les autorités marocaines pour que rien ne soit dévoilé sur ce crime abominable commis au cœur de Paris.

**Les associations et les organisations signataires dénoncent ces procédés et réaffirment leur soutien à Maître Buttin et à la famille Ben Barka. Elles considèrent que rien ne pourra arrêter le combat engagé pour que triomphent la vérité et la justice.**

Paris, le 13 février 2014

*\*Les cinq personnes visées par ce mandat d'arrêt international sont le général Hosni Benslimane, chef de la gendarmerie royale marocaine, Abdelkader Kadiri, ancien patron de la Direction Générale des Etudes et de la Documentation (DGED, renseignements militaires), Miloud Tounsi, alias Larbi Chtouki, l'un des membres présumés du commando marocain qui aurait enlevé Ben Barka, Boubker Hassouni, infirmier et agent du Cab 1, une des unités des services marocains ultrasecrète, et Abdelhaq Achaachi, également agent du Cab 1.*

## ***Premiers signataires :***

### Organisations

Institut Mehdi Ben Barka-Mémoire Vivante, ASDHOM, AMBDH, AMF, ATMF, FMVJ-France, APADM, FEMED, CRLDHT, Vérité et Justice pour Farhat Hached, LDH, FIDH, PG, Elghorba, FORSEM, AMDH-Paris, PADS-Maroc, Voie Démocratique-Région Europe, Solidarité Maroc 05, Assemblée des Citoyens-Maroc, AMDH-Nord France, AMRVT-Maroc, Al Wasl, CEDETIM/IPAM, MRAP, EMCEMO-Pays Bas, Maroc Solidarités Citoyennes, ADTF, Parti des Travailleurs de Tunisie, Ailes-Femmes du Maroc, UTIT, Une Autre Voix Juive, LMCDH-Maroc, PCF, Ensemble !, Manifeste des Libertés, LO, Fondation FRANTZ FANON, MRAP-Lille, FUIQP, PCF-Lille, CSP59, Coordination Communiste, Collectif Afrique, CGT Education, FSU....

### Personnalités

Famille El-Manouzi, Famille Ouzzane, Mireille Moroni, Yves Perrin Toinin, Mohamed Bentahar, Ahmed Dahmani, Daniel Dayot, Michel Mangin, Boualam Azahoum, Mohamed Halout, Marguerite Rollinde, Malika Bakhti-Dahmani, Joseph Tual, Claude Mangin, Nouredine Ahmine, Raymond Benhaim, Abdeladim Elhamdani, Naima Abdelmoumni, Said Salmi, Samira Baibi, Fayka Aouad, Rachida Baroudi, Gérard Belot, Mohammed Faridi, Younes Benkirane, Ali Dabaj, Maya Surduts, Marieme Helie Lucas, Abdellatif Laâbi, Larbi Maaninou, Philippe Gillier, Paul Balta, Ihsane Marzouki, Anne-Marie Quellier, Yann Barte, Ali Ourt, Erick Leconte, Najia El-Rhaoui-Patti, Marie-France Desbroyères, Abderrahim Afarki, Frederic Sanchette, Bernard Baltassat, Fatiha Mehelleb, Salah Dabouz, Abdelkrim Chlyah, Marie-Claire Crouzillat, Rabah Rabah, Réda Oulamine, Solange Barberousse, Christiane Klapisch-Zuber, Zine-Eddine Mjati, Sofiane Chouiter, Salka Abidar, Hamid Majdi, Hayat Boustia, Famille Esslami, Gabriel Mifsud, Nelcya Delanoë, Sara Ben Miloud Abichou, Abdallah Zniber, Gustave Massiah, Jean Antonin Billard, Elisabeth Muller, Mustapha Majdi, Mustapha Tanouti, Monique Juste, Sietske de Boer, Henri Amadéi, Kalidou Sy, Salah Horchani, Gérard Kerforn, Marie-Claude al-Hamchari, Jean-Paul Chagnollaud, Claire Bertrand, François Salvaing, Madeleine Ferrand, Nina Rojzman, Michel Lebonnois, Boudjema Ghéchir, Abdeslam Chefchaoui, Ignace Dalle, Suzanne Folliet, Henri Folliet, Pascal Lederer, Gilles Deloustal, Abdou Menebhi, Driss Sedraoui, Adel Thabet, Isabelle Tordjman-Tuil, Marguerite d'Huart, Odile Delissnyder, D.Bertrand Jacquemont, Gérard Fay, Josette Gazzaniga, Tlili Fathi, Paula Albouze, Roger Esmiol, Ferial Lalami, José Ruiz, Georges Yoram Federmann, Sonia Herzbrun, Jean-Marc Augrandenis, Jacqueline Varliette, Brahim Senouci, Dominique Gentil, Monique Sanciaud, Mourad Kenize, Michel Percot, Henri Berger, Serge Le Péron, Jane Manai, Mohamed Rabbae, Christiane Silliau, Henri Marchal, Christian Schneider, Janine Coux, André Coux, Isabelle Maurer, Annick Bondiguel, Frédéric Lucas, Francis Blanchet, Nicole Maillard, Cherine Fadel, Norman Gamboa, Tewfik Allal, Gilles Manceron, Christiane Petitot, Mohammed B. Dahbi, Mireille Fanon-Mandes-France, Ali Bennani ...